



Syndicat

SUD - AERIEN

**1 Avenue Maréchal Devaux
91550 PARAY VIEILLE POSTE**

Comptes annuels au 31.12.2012

SOGEX CUBE

25, Rue François Debergue 93100 MONTREUIL

Tél : 01.55.86.18.33. / Fax : 01.55.86.18.34.

E-mail : cube@sogexcube.com

SOMMAIRE

1. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2012	4
2. BILAN AU 31.12.2012.....	5
3. ATTESTATION	6

Syndicat Sud - Aérien
1 Avenue Maréchal Devaux
91550 PARAY VIEILLE POSTE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à votre demande, le présent rapport relate notre mission de présentation des états financiers du syndicat Sud-Aérien pour l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Dans le cadre de notre mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

1. COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2012

Le compte de résultat comprend un total de produits d'exploitation de 140.033 €, et un total des charges de 164.237 €, dégageant un **résultat d'exploitation** de -24.294 €.

Ces **produits d'exploitation** sont composés principalement :

- des adhésions pour (133.561 €),
- des subventions Air France (2.393 €),
- des subventions non Air France (3.969 €).

Les postes les plus importants des **charges d'exploitation** sont les suivants :

- les honoraires juridiques (55.909 €),
- les loyers du local syndical (29.751 €) et les charges liées (10.596 €),
- les dépenses de formation (10.485 €),
- la location du duplicateur (6.937 €).

Les ressources nettes de l'exercice s'élèvent à 138.736 €.

Rubriques	2012
Cotisations	133.561
- Reversements de cotisations	(5.287)
Subventions reçues	6.363
Autres produits d'exploitation	109
Produits financiers	3.990
TOTAL DES RESSOURCES	138.736

Les produits financiers sont les intérêts des placements des livrets au Crédit Mutuel.

Le produit sur exercice antérieur (2.473 €) correspond aux intérêts sur le livret bleu de 2011.

Au final, le **résultat net** de l'exercice est un déficit de -17.831 €.

2. BILAN AU 31.12.2012

Le total du **bilan** du Syndicat au 31.12.2012 atteint 191.543 € en valeur nette.

Il n'y a pas d'immobilisation.

L'**actif circulant** se compose principalement des disponibilités (178.099 €) ainsi que de charges constatées d'avance (13.444 €). Ces charges correspondent à l'assurance Macif (89 €), à l'abonnement « Liaisons sociales » (676 €), au loyer et ses charges afférentes (10.801 €), ainsi qu'un abonnement Navis social chez Francis Lefebvre (1.878 €).

Le *passif* est constitué des fonds propres du Syndicat et de dettes.

Les capitaux propres proviennent des réserves accumulées depuis la naissance du Syndicat pour 191.606 €, auxquelles s'ajoute le déficit dégagé durant l'exercice de -17.831 €, donnant un total de fonds propres de 173.775 €.

La dette financière (14.479 €) correspond au solde créditeur du compte courant.

La dette fournisseur (3.289 €) concerne les honoraires du cabinet comptable restant à facturer.

3. ATTESTATION

À la date de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des états financiers.

Les éléments financiers ci-joints présentent le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour les comptes clos au 31.12.2012.

Fait à Montreuil, le 16 juillet 2013

Thierry FUHS
Expert-comptable

Sylvie MOY

Syndicat SUD AERIEN
1 Avenue Maréchal Devaux
91550 PARAY VIEILLE POSTE

COMPTES ANNUELS

au

31 décembre 2012

SOGEX CUBE

25 rue François Debergue

93100 MONTREUIL

Téléphone : 01.55.86.18.33 - Télécopie : 01.55.86.18.34

SOMMAIRE

ATTESTATION

COMPTES ANNUELS

Bilan

Résultat

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Immobilisations et amortissements

Provisions

Charges à payer et produits à recevoir

Faits caractéristiques de l'exercice

SOMMAIRE

ATTESTATION

COMPTES ANNUELS

Bilan

Résultat

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Immobilisations et amortissements

Provisions

Charges à payer et produits à recevoir

Faits caractéristiques de l'exercice

DÉTAIL DES COMPTES

ATTESTATION

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'organisation syndicale Syndicat SUD AERIEN.

2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'organisation syndicale Syndicat SUD AERIEN, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012 et présentent les caractéristiques suivantes :

Total du bilan :	191.542,66 EUR
Cotisations et subventions :	140.032,90 EUR
Résultat de l'exercice :	-17.831,16 EUR

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

*Fait à MONTREUIL
Le 1 octobre 2013*

SOGEX CUBE - MONTREUIL

Téléphone : 01.55.86.18.33 - Télécopie : 01.55.86.18.34

BILAN

Syndicat SUD AERIEN : 31 décembre 2012

ACTIF (EUR)	BRUT N	AMORT- et PROVISIONS	NET N	EXERCICE N-1
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)				
<i>Avances et acomptes fournisseurs</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	178.099		178.099	
<i>Charges constatées d'avance</i>	13.444		13.444	
ACTIF CIRCULANT (II)	191.543		191.543	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	191.543		191.543	
PASSIF (EUR)			EXERCICE N	EXERCICE N-1
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>			191.606	
<i>Report à nouveau</i>				
<i>Résultat de l'exercice</i>			-17.831	
FONDS SYNDICAUX (I)			173.775	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
<i>Dettes financières</i>			14.479	
<i>Dettes diverses</i>			3.289	
DETTES (III)			17.768	
Produits constatés d'avance (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			191.543	

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Syndicat SUD AERIEN: Période du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

Rubriques	Exercice N	EUR	
		Exercice N-1	Ecart N/N-1
<i>Cotisations adhérents</i>	133.561		133.561
<i>Production stockée</i>			
<i>Production immobilisée</i>			
<i>Subvention d'exploitation</i>	6.363		6.363
<i>Autres produits</i>	109		109
<i>Reprises de provisions</i>			
<i>Transferts de charge</i>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	140.033		140.033
<i>Achats</i>			
<i>Autres achats et charges externes</i>	158.212		158.212
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>			
<i>Charges de personnel</i>			
<i>Autres charges</i>	6.115		6.115
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>			
CHARGES D'EXPLOITATION	164.327		164.327
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-24.294		-24.294
<i>Produits financiers</i>	3.990		3.990
<i>Charges financières</i>			
RÉSULTAT FINANCIER	3.990		3.990
<i>Produits exceptionnels</i>	2.474		2.474
<i>Charges exceptionnelles</i>			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2.474		2.474
RÉSULTAT COMPTABLE	-17.831		-17.831

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

PROVISIONS

RESSOURCES DE L'EXERCICE

CONTRIBUTIONS EN NATURE

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

SOGEX CUBE - MONTREUIL

Téléphone : 01.55.86.18.33 - Télécopie : 01.55.86.18.34

RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été établis selon les normes définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, homologué par l'arrêté du 31 décembre 2009. Ce règlement est issu de l'avis n°2009-07 du Conseil National de la Comptabilité du 3 septembre 2009.

En application de l'article D.2135-3 du Code du travail, les ressources de l'entité ne dépassant pas 230.000 euros à la clôture de l'exercice, il est procédé à une présentation simplifiée des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entité à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entité pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entité.

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

Syndicat SUD AERIEN 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagements divers</i>					
<i>Matériel de transport</i>					
<i>Autres immobilisations corporelles</i>					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL GÉNÉRAL					

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex.
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagements divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GÉNÉRAL				

ETAT DES PROVISIONS

Syndicat SUD AERIEN 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
<i>Amortissements dérogatoires</i>				
<i>dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
<i>Autres provisions réglementées</i>				
TOTAL PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur stoks et en cours</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur comptes clients</i>				
<i>Autres provisions pour dépréciations</i>				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				

RESSOURCES DE L'EXERCICE

Syndicat SUD AERIEN: Période du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

Rubriques	<i>EXERCICE N</i>	<i>EXERCICE N-1</i>
<i>Cotisations</i>	133.561	
<i>- Reversements de cotisations</i>	(5.287)	
<i>Subventions reçues</i>	6.363	
<i>Autres produits d'exploitation</i>	109	
<i>Produits financiers</i>	3.990	
TOTAL DES RESSOURCES	138.736	

CONTRIBUTIONS EN NATURE

Syndicat SUD AERIEN: Période du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

Liste des contributions reçues

Mise à disposition de bureaux sur plusieurs sites en France métropolitaine par des compagnies aériennes, des entreprises évoluant dans le transport aérien ainsi que des sociétés de catering, d'assistance aéroportuaire, de relation client ...

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

Syndicat SUD AERIEN 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012

EUR

CHARGES À PAYER	<i>Montants</i>
<i>Emprunts et dettes financières</i>	14.479
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	3.289
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	
<i>Autres dettes</i>	
TOTAL CHARGES À PAYER	17.768

PRODUITS À RECEVOIR	<i>Montants</i>
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	
<i>Autres créances</i>	
<i>Produits à encaisser</i>	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant